

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018**

**Délibération**  
n° 2018.12.391

**Création d'une  
mission "Projet  
numérique 2019-  
2021"**

**LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

**Secrétaire de séance** : Bernard CONTAMINE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE

**Excusé(s)** :

Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.12.391**

DEPLOIEMENT NUMERIQUE - TRES HAUT DEBIT

Rapporteur : **Monsieur ELIE**

**CREATION D'UNE MISSION "PROJET NUMERIQUE 2019-2021"**

Le déploiement d'un des premiers réseaux d'initiatives publics a constitué un levier de développement territorial pour l'agglomération permettant aux acteurs économiques de profiter d'un outil stratégique dans la course à la performance et à la compétitivité. Toutefois, les progrès permis par la (r)évolution numérique, entamée il y a une trentaine d'années, ont contribué à modifier les façons de s'informer, d'apprendre, de regarder, de se divertir, de consulter ou de vendre. Chacun transforme ses habitudes, les processus et les organisations évoluent. Tous les secteurs sont touchés. Le territoire quel que soit l'échelle avec ses organisations et ses habitants vit la transition numérique.

Ainsi, dans le cadre du projet de territoire de GrandAngoulême défini fin 2017, élus et habitants ont soulevé l'enjeu clef et transversal du numérique pour le développement du territoire et son attractivité, au cœur des usages quotidiens de ses habitants et des acteurs mais aussi pouvant être une cause de fractures sociales supplémentaires. Cet élément a été conforté et développé par la contribution du conseil de développement apportant à la fois des éclairages complémentaires sur les enjeux mais aussi des pistes de réflexion.

Face à ces enjeux économiques et sociétaux, GrandAngoulême souhaite s'inscrire dans une démarche volontariste en créant une mission « projet numérique ». Ainsi, il est proposé de fixer les orientations stratégiques de cette mission pour la période 2018-2021:

Axe 1 : Accompagner la transition numérique de la collectivité en anticipant les cadres réglementaires de transformation des administrations publiques, en accompagnant le développement de nouveaux services à destination des usagers dans un souci d'accès des services à tous les publics et en soutenant une action d'animation du territoire

Axe 2 : Finaliser le déploiement d'infrastructures de réseaux qui permettra d'assurer une offre qualitative de services pour l'ensemble des habitants et des acteurs socio-économiques de l'agglomération. Dans ce cadre, la mission numérique aura un rôle de coordination des différentes interventions sur le territoire en lien avec la délégation de service public (DSP) Solstice, Charente numérique, la zone AMII, et les opérateurs mobiles.

Axe 3 : Développer les usages numériques sur le territoire en lien avec les politiques menées par la collectivité. Dans ce sens, un travail spécifique sera à mener sur le développement des objets connectés (mobilier urbain, télé-relève assainissement-eau, patrimoine, vidéo-protection, bornes wifi publiques...) pour améliorer la gestion des services, diminuer les coûts de gestion, développer l'offre de services et former aux nouveaux usages. De plus, une orientation particulière sera prise en direction de l'accompagnement des publics pour une meilleure inclusion numérique des publics fragiles et des acteurs économiques dont les commerces de centralités.

Aussi, le déploiement de cette mission portera une attention spécifique et transversale sur la participation citoyenne. Elle placera le citoyen en tant qu'utilisateur des services et habitant d'un territoire au cœur de l'évolution des outils numériques. Pour ce faire, des actions spécifiques seront menées sur les sujets suivants :

- l'état d'avancement du projet numérique et le déploiement des réseaux
- la définition des nouveaux services de l'administration

- une concertation renforcée en s'appuyant sur les outils numériques
- l'organisation dès 2019 d'une rencontre territoriale des acteurs du numérique

De plus, afin d'atteindre ces objectifs, il est proposé de mettre en place :

- Une gouvernance avec un comité de pilotage composé d'élus référents et un représentant du conseil de développement
- D'engager un accompagnement sous forme d'une AMO pour définir de façon spécifique les conditions de mise en œuvre du plan d'actions administration numérique.

Au regard de ces éléments, GrandAngoulême souhaite accompagner les mutations numériques du territoire et de la collectivité. Elle affirme la volonté d'engager une démarche de transition numérique de son organisation, de renforcement du caractère attractif et innovant du territoire et de conduire une action publique plus efficiente et plus proche du citoyen.

Vu l'avis du bureau communautaire du 5 décembre 2018,

Vu l'avis de la commission Politiques et Equipements Communautaires du 6 décembre 2018.

**Je vous propose :**

**DE VALIDER** les orientations de la mission « Projet numérique 2019-2021 » de GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>19 décembre 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>19 décembre 2018</b>